



Mini-Hearing « Women on Boards »
Parlement européen, Comités FEMM et JURI
Bruxelles

12 Novembre 2015 15h00-16h00

Intervention de Mme Lydia Mutsch, ministre de l'Égalité des chances

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Chères/Chers membres de la Commission des Droits de la Femme et de l'égalité entre genres et de la Commission juridique,

J'aimerais tout d'abord vous remercier de tout cœur pour l'organisation de cette réunion qui permet de mettre une nouvelle fois au centre d'intérêt, qu'il mérite, un dossier qui nous tient toutes et tous à cœur : la représentation des femmes dans les conseils d'administration des sociétés.

A la réception de votre invitation, il était évident pour moi de participer à cet échange pour documenter l'engagement de la Présidence luxembourgeoise mais également mon attachement personnel à ce dossier.

Le discours prononcé fait foi.

Lors de mon intervention devant le Comité FEMM le 14 juillet dernier, j'ai mentionné l'égalité entre hommes et femmes dans la prise de décision comme une des priorités du programme de travail de la Présidence luxembourgeoise.

Aujourd'hui, ce n'est pas sans fierté que je peux vous faire rapport des discussions très intéressantes menées à ce sujet lors d'une conférence internationale à Mondorf-les-Bains les 15 et 16 octobre dernier. Grâce à la présence de Madame la Députée européenne Evelyne Regner, que je tiens à remercier encore une fois ici pour son plaidoyer courageux, la proposition de directive sur les femmes dans les conseils d'administration constituait un élément-phare des débats qui réunissaient des acteurs du monde économique, du monde politique et du monde scientifique et académique.

La principale conclusion que j'ai tirée après les deux journées de conférence est qu'il faut mettre en œuvre un ensemble de mesures pour atteindre un meilleur équilibre entre hommes et femmes dans la prise de décision.

Je pense que vous consentirez avec moi pour dire qu'il n'existe pas de solution miracle pour atteindre une représentation égalitaire au niveau de la prise de décision. Les quotas ne constituent pas non plus de remède universel.

C'est pourquoi, nous devons concevoir un paquet de mesures, de nature contraignante ou volontaires, trouvant leur base dans la législation ou dans les pratiques mises en œuvre aux différents niveaux indiqués. Et pour moi, ce paquet ne sera pas complet sans quotas !

Le discours prononcé fait foi.

C'est dans cet esprit que nous avons préparé les Conclusions sur les femmes et les hommes dans la prise de décision que le Conseil EPSCO va adopter le 7 décembre 2015.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Vous voyez que les dossiers, dans lesquels la Présidence est maître du jeu, avancent à notre satisfaction.

D'autres nécessitent un effort plus collectif et un engagement plus visible de la part des Etats membres de l'Union européenne. Il est ainsi de la proposition de directive sur les femmes dans les conseils d'administration des sociétés.

Lors de mon intervention dans cette institution le 14 juillet dernier, j'avais promis que la Présidence allait remettre le dossier à l'ordre du jour des travaux du Conseil. Nous avons présenté un texte de compromis principalement destiné à rencontrer les soucis exprimés par les Etats membres qui disposent déjà d'une législation nationale en la matière.

Afin de donner aux différentes délégations le temps nécessaire pour examiner les propositions faites, la Présidence luxembourgeoise a proposé de retirer le point de l'ordre du jour du Conseil EPSCO du 5 octobre dernier. Le dossier figurera à l'ordre du jour de la prochaine réunion le 7 décembre 2015 en vue d'une orientation générale.

Je peux vous assurer que le texte restera attaché aux objectifs ambitieux contenus dans la proposition initiale tout en offrant aux Etats membres la souplesse nécessaire pour faire valoir leurs législations nationales existant en la matière.

Le discours prononcé fait foi.

Le dossier est donc en cours de négociation au niveau technique.

Sehr geehrte Damen und Herren Abgeordnete,

Was wir jetzt brauchen ist Unterstützung von der Politik. Auf der höchstmöglichen Ebene.

Ich habe mich in den vergangenen Wochen und Monaten stetig bemüht, meinen europäischen Ministerkolleginnen und –kollegen die Signalwirkung dieses Richtlinienvorschlags in Erinnerung zu rufen.

Eine Mehrheit im Rat zugunsten des Vorschlags wäre nicht nur eine wichtige Etappe auf dem Weg zu einer ausgewogeneren Vertretung von Frauen und Männern in Führungspositionen sondern gleichzeitig ein starkes Zeichen für mehr Geschlechtergerechtigkeit in Europa.

Der EPSCO-Rat am 7. Dezember 2015 wird entscheidend für die Zukunft des Richtlinienvorschlags sein. Ich versichere Ihnen dass die luxemburgische Präsidentschaft, in enger Zusammenarbeit mit der Europäischen Kommission, in den nächsten Tagen und Wochen alles in unserer Macht stehende unternemen wird, um eine Einigung zu erzielen.

In diesem Sinn haben Frau Kommissarin Jourova und ich selbst Anfang dieser Woche einen gemeinsamen Brief an alle Mitgliedsstaaten gerichtet um noch einmal die Bedeutung des Vorschlags hervorzuheben sowie auf seine absolute Notwendigkeit hinzuweisen im Kampf gegen die flagrante Unterrepräsentation von Frauen in Aufsichtsräten von börsennotierten Unternehmen.

Wir brauchen im Moment den breitmöglichsten Schulterchluss aller Akteure.

Le discours prononcé fait foi.

Das Europaparlament ist uns in dem Zusammenhang eine sehr wichtige Stütze. Ich möchte Ihnen deshalb ausdrücklich danken für Ihre eindeutige Abstimmung über den Vorschlag im November 2013 und für weiteren Initiativen wie die heutige sowie für die unzähligen, nicht öffentlich geführten aber sehr wichtigen Gespräche, unter anderen mit Ihren nationalen Regierungen und/oder Parlamenten.

Lassen Sie uns alle gemeinsam versuchen die restlichen, immer weniger werdenden, kritischen Stimmen zu überzeugen um unserem gemeinsamen Ziel von mehr Frauen in Führungspositionen ein konkretes Stück näher zu kommen.

Ich bedanke mich sehr herzlich für die Einladung und Ihre Aufmerksamkeit.